

# APPEL À CANDIDATURE

## LES RENCONTRES AUDACIEUSES

LES 4, 5, 6 ET 7 AVRIL 2022

Avis à tous les étudiants, artistes, bricoleurs, membres d'association, novices ou confirmés,  
seuls ou accompagnés...

Les Rencontres Audacieuses font la part belle à la création étudiante.

Musiciens, couturiers, dessinateurs, photographes, skateurs, circassiens  
virtuoses de la plume, du pinceau, de l'aiguille ou du marteau...

Voici une belle occasion de montrer et partager vos engagements et votre savoir-faire !

Rencontre, conférence, spectacle, exposition, atelier de création et de fabrication...

Proposez votre projet, nous vous prêterons mains fortes pour la partie technique et  
organisationnelle.

Candidatez avant le **10 janvier 2022\***

N'attendez plus, fleurissez les différents sites universitaires !

Retrouvez les modalités de participation sur <https://culture.univ-tours.fr/>

Plus d'informations au 02.47.36.66.74

fabien.boisseau@univ-tours.fr



- Les Rencontres Audacieuses sont l'occasion de présenter un projet existant et de partager un savoir-faire
- Les Rencontres Audacieuses ne permettent pas de temps de résidences ou de créations, le projet doit être finalisé
- Les Rencontres Audacieuses sont un espace d'expression sur les campus universitaires
- Les Rencontres Audacieuses sont organisées avec les financements de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

Les Rencontres Audacieuses se dérouleront du 4 au 7 avril 2022. Elles sont organisées dans le cadre des Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES) par l'université en partenariat avec le CROUS d'Orléans-Tours.

# FICHE D'INSCRIPTION AUX RENCONTRES AUDACIEUSES

## LES 4, 5, 6 ET 7 AVRIL 2022

### ⇒ Présentation

Nom et prénom du porteur de projet
Numéro d'étudiant
Filière, école
Ville
Numéro de téléphone
Mail

### ⇒ Projet

Titre du projet
Nom de l'association ou du collectif (le cas échéant)
Discipline de la prestation (musique, couture, skate)
Forme de la prestation (conférence, spectacle, exposition, atelier)
Nombre de personnes impliquées
Nombre d'étudiants
Durée de la prestation
Instagram, Facebook, site web
Présentation du projet (en quelques lignes)
⇒ Joindre le texte de diffusion et de promotion (500 signes maximum, espaces compris).
Éventuels besoins techniques
Jours disponibles
<input type="checkbox"/> Lundi 04 avril
<input type="checkbox"/> Mardi 05 avril
<input type="checkbox"/> Mercredi 06 avril
<input type="checkbox"/> Jeudi 07 avril

### **CHACUNES DE CES PIÈCES SERONT À JOINDRE AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

- FICHE D'INSCRIPTION • PIÈCES COMPLÉMENTAIRES (PHOTOS, AUDIO, CROQUIS)
- FICHE TECHNIQUE • FORMULAIRE DROIT À L'IMAGE • RÈGLEMENT DATÉ ET SIGNÉ • PHOTOCOPIE  
CARTE ÉTUDIANTE • TEXTE DE DIFFUSION

Service culturel - 3 rue des Tanneurs, 37000 Tours - Bureau 109A  
02.47.36.66.74

[fabien.boisseau@univ-tours.fr](mailto:fabien.boisseau@univ-tours.fr)

En cas de questions, n'hésitez pas !

# RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES AUDACIEUSES LES 4, 5, 6 ET 7 AVRIL 2022

## Conditions d'éligibilité pour participer aux Rencontres Audacieuses !

- Peuvent participer tous étudiants ou collectifs d'associations
- L'étudiant, le collectif ou l'association doit se doter d'un porteur de projet – obligatoirement étudiant – qui est garant des engagements pris et devient le contact privilégié du service culturel.
- Le porteur de projet doit compléter l'appel à candidature et renvoyer les documents demandés avant le 10 janvier 2022.
- Les dossiers incomplets ne sont pas pris en compte.

## Engagement du porteur de projet

- Le porteur de projet s'engage à être présent à la réunion de préparation des Rencontres Audacieuses auxquelles il est convié.
- Le porteur de projet s'engage à respecter les horaires de programmation qui lui seront indiqués et qui figureront sur le programme de la manifestation.
- Le porteur de projet s'engage à faire compléter le formulaire du droit à l'image à tous les participants.

## Engagement de l'université

- Le service culturel de l'université et le CROUS d'Orléans-Tours vous accompagneront aux niveaux techniques et organisationnels.
- Le service culturel et le CROUS d'Orléans-Tours s'engagent à communiquer sur les Rencontres Audacieuses. Les images, les photographies, les vidéos que vous aurez proposées pourront être utilisées à cette fin.
- Les Rencontres Audacieuses sont proposées gratuitement et en accès libre à la communauté universitaire.

## Contraintes techniques

- Les spectacles et les concerts : une fiche technique du projet doit être transmise impérativement au service culturel avec l'appel à candidature. Celle-ci permettra de valider les aspects techniques du projet.
- Pour toutes expositions, les pièces présentées doivent être prêtes à exposer : encadrements, systèmes d'accrochages... Le nombre de pièces exposées seront définies en fonction de la configuration du lieu

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable du projet précédé de la mention « Lu et approuvé ».

## **CHACUNES DE CES PIÈCES SERONT À JOINDRE AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

- FICHE D'INSCRIPTION • PIÈCES COMPLÉMENTAIRES (PHOTOS, AUDIO, CROQUIS)
- FICHE TECHNIQUE • FORMULAIRE DROIT À L'IMAGE • RÈGLEMENT DATÉ ET SIGNÉ • PHOTOCOPIE CARTE ÉTUDIANTE • TEXTE DE DIFFUSION

Service culturel - 3 rue des Tanneurs, 37000 Tours - Bureau 109A  
02.47.36.66.74

[fabien.boisseau@univ-tours.fr](mailto:fabien.boisseau@univ-tours.fr)

En cas de questions, n'hésitez pas !

# Formulaire de droit à l'image

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Déclare avoir 18 ans ou plus et pouvoir signer ce formulaire en mon nom.

J'autorise

Je n'autorise pas

L'université de Tours, par le biais de son Président ou de son représentant,  
60 rue du Plat d'Étain – BP12050 – 37020 TOURS Cedex 1

Et le Crous d'Orléans-Tours, par le biais de son Directeur général ou de son représentant,  
17 Avenue Dauphine – 45072 Orléans CEDEX 2

À me filmer ou me photographier dans le cadre suivant :

Date et lieu :

Evènement : **Les Rencontres Audacieuses**

En vue d'une diffusion sur tout support et par tous procédés tels que notamment :

- Supports papiers (plaquette, affiche, brochure...), informatiques, audiovisuels et numériques ;
- Internet (site web, intranet, blogs, réseaux sociaux) et plus généralement tous moyens de communication électronique ;
- Expositions et projections publiques.

Ces supports pourront être utilisés par l'Université de Tours et le Crous d'Orléans-Tours, intégralement ou partiellement, dans le cadre de ses actions d'information, de communication et de valorisation de ses activités culturelles, de recherche et de formation, auprès de tous types de public. Ces supports pourront notamment faire l'objet de diffusion et de représentation lors d'évènements scientifiques, culturelles ou artistiques. Ils pourront être utilisés à des fins d'exploitation commerciale.

Cette autorisation est valable pour une durée de 20 ans et est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de formation, d'enseignement et de recherche.

Il est entendu que la présente autorisation est consentie sous réserve que la publication et la diffusion de mon image ainsi que les commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à ma vie privée, à ma dignité et à ma réputation.

Fait en un exemplaire à ....., le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »